

*être mis tel ordre que l'état des affaires Nous paraîtra le réquerir, &c. A Middelbourg le 29. Mai 1747.*

Conformément à cet Edit, la Régence de *Ziriczée* a été rétablie sur le pied où elle étoit avant que les habitans la changeassent.

V. En conformité à cet Edit l'ancienne Régence de *Ziriczée* a repris toute l'autorité dont elle avoit été dépossédée par le peuple. Le 6. Juin vers les trois heures après-midi, le Prince Stadhouder revint à *La Haye*. La Princesse son Epouse étoit allée à sa rencontre jusqu'à *Rotterdam*. Les réjouissances ont recommencé à cette occasion. Depuis le retour de Son Altesse, elle a reparu dans le Conseil d'Etat, dans l'Assemblée des Etats-Généraux & dans les autres Colléges du Gouvernement; elle y assiste aux délibérations sur les affaires de la conjoncture présente, à laquelle elle donne sa principale attention, afin que les arrangemens que l'on prendra soient exactement compassés au bien public, au soulagement du peuple & à l'avantage de la cause-commune. Ce qui concerne l'Armée n'entre pas moins dans ces délibérations; & sur ce il a été arrêté par une Résolution formelle des Etats-Généraux, que les troupes de la République seroient encore augmentées de trente mille hommes.

Comme le Prince Stadhouder a la disposition des Emplois, il en a conféré plusieurs étant en *Zélande*. Les Etats-Généraux lui ont donné encore la Charge de Stadhouder & Capitaine-Général des districts de *Dalem*, de *Fauquemont*, de *Rolduc* & de tout le Pays que L. H. P. possèdent à la droite de la *Meuse*. Elles lui ont aussi déferé la rémission des peines & la dispensation des grâces & des pardons dans tout le ressort de la